



« Qui, d'une manière ou d'une autre, favorise le modernisme, soit en quantifiant les modernistes ou en excusant leur conduite coupable sera exilé, sans merci, de sa charge »
(Pie X, Pascendi § 66)

La Sapinière - LaSapiniere.info

Site antimoderniste, antilibéral et antimaçonique, ayant reçu l'aval des prêtres antiralliement de la Fraternité Saint Pie X
<http://www.lasapiniere.info>

La Sapinière reconnaît son erreur

Un confrère, suite à notre mise en garde contre le blog Credidimus caritati, nous fait remarquer que nous avons commis « une grossière erreur de traduction du passage de l'interview donné par Mgr Fellay à CNS ».

Mgr Fellay n'a pas dit : « ***Après les discussions, nous nous sommes rendu compte que les erreurs que nous croyions comme issues du concile en fait ne sont pas issues de lui mais de la commune interprétation qu'on en a fait de lui.*** »

Mgr Fellay a dit : We see that many things which we would have condemned as being from the concil are in fact not from the council but the common understanding of it.

C'est-à-dire : « ***Après les discussions, nous nous sommes rendu compte que beaucoup de choses que nous aurions condamné comme issues du concile en fait ne sont pas issues de lui mais de la commune interprétation qu'on en a fait de lui.*** »

Notre confrère concluait : « La traduction est très approximative, et surtout a un contresens évident qui change tout. Il y a plus qu'une nuance entre dire les erreurs et beaucoup de choses (ou beaucoup d'erreurs si vous voulez). Connaissant votre amour de la vérité, vous aurez, j'en suis sûr, à cœur de corriger cette erreur. »

Nous concédons que la traduction que nous avons à notre disposition était approximative et que la vraie traduction diminue conséquemment la culpabilité de Mgr Fellay, mais nous nions qu'elle change tout à notre mise en garde. Car :

1° Ce texte n'est pas le seul mettant en cause Mgr Fellay.

2° Et même avec la traduction précise, ces propos restent inacceptables vu le sujet abordé et le contexte. Ces propos sont volontairement ambigus alors qu'ils avaient le devoir d'être clairs. Mgr Fellay comme Benoît XVI « excuse le concile », Mgr Lefebvre lui « accuse le concile ».

Comparons et rappelons-nous ces deux jugements de Mgr Lefebvre sur les textes du Concile. « *Il nous est impossible d'entrer dans cette conjuration, quand bien même il y aurait beaucoup de textes satisfaisants dans ce Concile. Car les bons textes ont servi pour faire accepter les textes équivoques, minés, piégés. **Il nous reste une seule solution** : abandonner ces témoins dangereux pour nous attacher fermement à la Tradition, soit au Magistère officiel de l'Eglise pendant vingt siècles. » (Marcel Lefebvre, Ecône, 18 août 1976, 1er Lettre introductive & Paris, 27 août 1976, 2e Lettre introductive à « J'accuse le concile ».)*

« *Nous avons pu tout de même limiter les dégâts, changer telles affirmations inexactes ou tendancieuses, ajouter telle phrase pour rectifier une position tendancieuse, une expression ambiguë. Mais je dois avouer que nous n'avons pas réussi à purifier le concile de l'esprit libéral et moderniste qui imprégnait la plupart des schémas. Les rédacteurs, en effet, étaient*



« Qui, d'une manière ou d'une autre, favorise le modernisme, soit en quantifiant les modernistes ou en excusant leur conduite coupable sera exilé, sans merci, de sa charge »
(Pie X, Pascendi § 66)

La Sapinière - LaSapiniere.info

Site antimoderniste, antilibéral et antimaçonnique, ayant reçu l'aval des prêtres antiralliement de la Fraternité Saint Pie X
<http://www.lasapiniere.info>

*précisément les experts et les Pères entachés de cet esprit. Or que voulez-vous, quand un document est, dans tout son ensemble, rédigé avec un esprit faux, il est pratiquement impossible de l'expurger de cet esprit ; **il faudrait le recomposer complètement pour lui donner un esprit catholique.** Ce que nous avons pu faire, c'est, par les modi que nous avons présentés, faire ajouter des incisives dans les schémas, et cela se voit très bien : il suffit de comparer le premier schéma de la liberté religieuse avec le cinquième qui fut rédigé - car ce document fut cinq fois rejeté et est revenu cinq fois sur le tapis - pour voir que l'on a réussi tout de même à atténuer le subjectivisme qui infectait les premières rédactions. De même pour Gaudium et spes, on voit très bien les paragraphes qui ont été ajoutés à notre demande, et qui sont là, je dirais, comme des pièces rapportées sur un vieil habit ; cela ne colle pas ensemble ; il n'y a plus la logique de la rédaction primitive ; les adjonctions faites pour atténuer ou contrebalancer les affirmations libérales restent là comme des corps étrangers. » (COSPEC 63 B, 14 décembre 1978 ; Découronné, 167-168 ; LOVEY, in Église et contre-Église, 41-42.)*